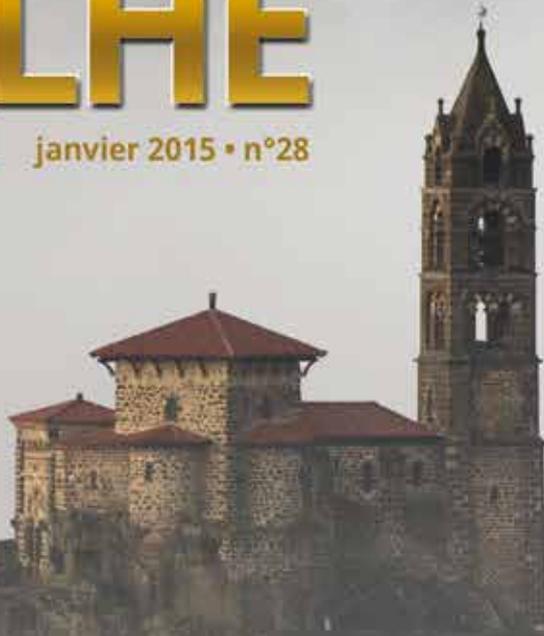


AIGUILHE

Bulletin municipal janvier 2015 • n°28



LE  **MONUMENT PRÉFÉRÉ
DES FRANÇAIS**
2014
4^e PLACE





Alimentation biologique
Eco-produits
Fruits & Légumes
Cave à vins
Cadeaux éthiques
Librairie

ECHO NATURE
34 route de Roderie
Aiguilhe - Le Puy-en-Velay
Tél. 04 71 02 95 81
echonature.gerance@orange.fr



produits & solutions

RIOM
VICHY
ISSOIRE
AUBIERE
BRIOUDE
COURNON
MONTLUCON
MONTBRISON
SAINT-ETIENNE
LE PUY-EN-VELAY



Garage LIOGIER Frères

Réparation - Carrosserie - Mécanique
Toutes marques - Vente véhicules neufs et occasions

Rocade d'Aiguilhe - 43000 AIGUILHE
Tél. Mécanique : 04 71 02 45 87 • Tél. Carrosserie : 04 71 02 46 47
Fax : 04 71 05 75 81 • e-mail : daniel.liogier.lepuy02@reseau.renault.fr

le Bar du Rocher
vous accueille...

Espace Tabac-Presse
loto - Amigo

Espace Snack-bar

1 rue St-Michel - 43000 Aiguilhe - Tél. 04 71 09 29 03



LONGUE VIE À VOTRE AUTO
Rocade d'Aiguilhe - 43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 04 71 02 31 44
8h30 - 12h et 14h - 19h tous les jours sauf dimanche

MONDIAL PARE-BRISE

LISSAC
OPTICIEN



SAVAJOLS OPTIQUE
Rocade d'Aiguilhe - 11 rue de Bonneville - 43000 Aiguilhe
Tél. /Fax : 04.71.04.14.23

ALLAMAND SCHINDLER
ASCENSEURS et AUTOMATISMES de fermetures



chemin de Jalavoux - 43000 Aiguilhe - Tél. : 04 71 09 40 07 - Fax : 04 71 09 08 71
valamand@allamand-ascenseurs.fr - www.allamand-ascenseurs.fr

Ambulances - VSL - Taxis
Transports médicaux
Tous types de transports

G. CONIASSE
14 rue de Craponne - 43000 Le Puy en Velay
Tél. : 04.71.09.41.48

Pompes funèbres
Toutes communes - Contrats obsèques
Articles funéraires

Meilleurs Vœux
pour 2015!

Un œil sur votre image!



brochures touristiques
bulletins de campagne
bulletins municipaux
sacs
Diaporamas
sites web
plans
signalétique

1 rue du 8 Mai 1945 - 43750 Vals-près-le-Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - www.excepto.fr

EXCEPTO
EXPERT EN COMMUNICATION

Etat Civil 2014

NAISSANCES

Louna ARBASH	14 juin
Maylis BELLEC	31 janvier
Mathys CHAUVY	19 février
Viktor COIN AL SHAIBANI	7 octobre
Clara CREGO	29 janvier
Alban FINK	7 janvier
Manoé KUPIEC	25 septembre
Talia LEBADI	26 juin
Maelle MARGERIT	28 septembre
Alexian MASSON	24 avril
Thaïs MENINI	28 mai
Ange PITAVY	3 novembre
Nisa PODGORITSOV	24 août
Nael ROUDON	28 janvier
Léa SUC	5 mars

MARIAGES

Charles DE LUCA et Sophie CHABANON-POUGET	6 septembre
Pierre VILLETTELLE et Nadine HERNANDEZ	19 avril

DÉCÈS

Michel ATGER	17 septembre
Marie-Rose BARRY vve PARRAT	22 décembre
Jean Luc BARTHELEMY	20 juillet
Emilienne BÉRARD vve MOULIN	2 décembre
Marc BONNEFOUX	30 juin
Delphin BRUN	3 septembre
Didier CAUVIN	20 juin
Claudia CUOQ vve LARGIER	3 janvier
Vital DEDIEU	25 juillet
Pierre FAISANDIER	25 décembre
Alain GELLET	5 novembre
Lionel MALROUX	31 janvier
Louis MENABE	6 septembre
Jean Luc MILLION	28 juillet
Augusta PETIT vve MASSON	19 mars
Frédéric PRAT	30 octobre
Georges VEGLIA	6 janvier



Informations diverses

Infos pratiques

- **Mairie** : ouverture lundi 9h-12h/14h-16h, mardi 9h-12h, mercredi 9h-12h30/14h-16h, jeudi 9h-12h, vendredi 9h-12h30. Tél. 04 71 09 03 83. www.aiguilhe.fr - mail : mairie@aiguilhe.fr
- **Rocher St-Michel**
www.rochersaintmichel.fr
- Informations touristiques : 04 71 09 50 03
- Informations religieuses : 06 42 27 65 14
- **CCAS** : 04 71 09 03 83
- **Bibliothèque** : mardi et vendredi de 17h à 19h
- **Ecole** : 04 71 02 73 34
- **Crèche** : 07 86 11 82 64
- **Assistante sociale** :
Madame Fabienne Arnould – DIVIS
au 04 71 07 44 21
Le lundi matin sur rendez-vous de 9h à 11h30
Le jeudi matin sans rendez-vous de 8h30 à 11h30
- **Télé Assistance 43** :
5 rue Burel au Puy-en-Velay,
04 71 09 22 43 ou 06 86 91 48 46
ou 06 83 50 62 12
mail : AFCVTA43@aol.com
- **Portage repas** :
- *ADMR*, 13 rue Pierre et Marie Curie
à Chadrac, 04 71 09 26 31.
- *CCAS Le Puy* : 04 71 07 01 30
- **Urgence Sécurité Gaz** : **0 800 47 33 33**
(appel gratuit depuis un poste fixe)
- **SAMU** : **15**
- **Pompiers** : **18**
- **Commissariat du Puy** : 04 71 04 04 22

Ils nous ont quittés...



ALAIN GELLET (1953-2014)

Entré à la mairie en mars 1981 comme ouvrier temporaire pour la durée de l'indisponibilité de M. René Terrasse, Alain sera finalement admis comme stagiaire à compter du 1^{er} novembre 1982 et titularisé à partir du 1^{er} mars 1985. Depuis lors, fidèle à la commune d'Aiguilhe, toujours disponible pour répondre à toutes sortes de demandes que ce soit dans l'entretien, le fleurissement, le terrassement... Jovial compagnon, Alain est devenu une figure bien connue des Aiguilhais. Malheureusement à partir de 2007 des problèmes de santé empêchent Alain de continuer à temps plein son travail au sein de la commune. Ayant fait valoir son droit à la retraite au 1^{er} juillet 2014, Alain n'a malheureusement pas eu le temps de profiter de ce temps de quiétude mérité puisque le 5 novembre la mort l'a ravi à la tendresse des siens. Nos plus sincères condoléances à sa famille.



JEAN-LUC MILLION (1959-2014)

Depuis longtemps Jean-Luc, tu étais une figure connue d'Aiguilhe, même si c'est seulement cette année 2014 où nous avons enfin réussi à t'intégrer dans notre liste de conseillers municipaux. Ta grande culture générale (souvenons-nous de certains jeux télévisés...), ton professionnalisme dans tes fonctions à la mairie du Puy en Velay, ont beaucoup contribué à nos rencontres. Nous avons pu, durant les quelques mois passés ensemble au conseil, apprécier ton humour, ton sens de l'analyse et ta bonne humeur. Ton décès brutal a laissé un grand vide au sein du bureau municipal. Toutes nos condoléances à tes proches.

Editorial

Aristote affirme que la crise c'est le moment de la décision. Où va se prendre la décision salutaire ? Formons le vœu que les décideurs institutionnels à l'échelle internationale fassent le bon diagnostic de la situation, et s'accordent sur un cadre de mesures qui favorisent la relance et le retour de la confiance.

En attendant, les élus locaux, comme bien d'autres décideurs, doivent continuer à prendre des décisions dans un cadre de plus en plus contraint et un environnement de plus en plus incertain.

De plus en plus contraint par les normes et les réglementations qui accroissent les coûts de fonctionnement et d'investissement et restreignent le droit constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. La contrainte financière s'accroît avec des dépenses nouvelles et des dotations de l'Etat qui vont se réduire fortement au cours des trois prochaines années. L'effort demandé aux communes est disproportionné. Le bloc communal représente moins de 10 % de l'endettement public et on lui demande une part de 25 % de l'effort de redressement des finances publiques.

L'incertitude est liée au contexte de réformes territoriales qui arrivent en rafales avec une forte impression d'impréparation. Dans quel périmètre s'inscrira la communauté d'agglomération ? Quelles seront ses compétences et les services rendus aux communes membres et à leurs habitants ? Bien malin celui qui saurait répondre à ces questions.

Alors comment gérer et comment décider dans ce contexte ?

J'invite mon équipe municipale à une attitude malgré tout positive :

- rigueur dans l'approche du budget de **fonctionnement**,
- poursuite de nos **projets** dans un rythme adapté.

*Notre budget de **fonctionnement** laisse apparaître une bonne maîtrise des charges de personnel qui restent inférieures de 38 % à la moyenne des communes de notre taille. Les charges financières restent inférieures de 40 % à la moyenne.*

Malheureusement des nuages pointent à l'horizon :

- des charges nouvelles liées à la mise en place des rythmes scolaires (de l'ordre de 5 000 € à la charge de la commune),
- des prélèvements pour contribuer au redressement des finances publiques qui pourraient se situer à plus de 50 000 €. Et il n'est pas exclu que des prélèvements complémentaires soient envisagés au titre de la péréquation entre communes en fonction du revenu des habitants, du potentiel fiscal ou de la pression fiscale.

*Quels sont les **projets** que nous souhaiterions voir aboutir dans ce contexte compliqué ? Nous sommes dans l'obligation d'intervenir sur le Rocher Saint-Michel pour assurer son confortement. Le diagnostic réalisé en 2013 indique plus de 100 points de fragilité à traiter. Les exigences de sécurité nous invitent à intervenir dans les plus brefs délais.*





L'extension de l'espace Saint-Michel, sur la propriété voisine acquise par la commune, devrait apporter :

- *une plus grande attractivité par une offre de visites virtuelles de la chapelle,*
- *une bien meilleure accessibilité aux espaces de visite.*

La deuxième phase de notre programme immobilier devrait répondre aux besoins :

- *de locaux adaptés aux activités périscolaires dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires,*
- *de la restauration scolaire,*
- *de la vie associative.*

Bien d'autres chantiers sont à l'étude, la circulation dans le bourg, l'aménagement de la route de la plaine de Rome ...

Deux projets immatériels occupent nos esprits et mobilisent notre énergie. Le premier vise à obtenir le classement du Rocher au titre des paysages et des sites. La procédure est engagée depuis fin 2011. Nous espérons aboutir en 2015. Le second toujours d'actualité est le projet de voir aboutir l'inscription du site d'Aiguilhe sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, au titre des Chemins de Saint-Jacques en France. Nous sommes dans une phase de mobilisation de nos partenaires pour convaincre le Ministère de la Culture de proposer à l'UNESCO cette inscription bien justifiée.

À n'en pas douter, la quatrième place obtenue lors de l'émission « le Monument Préféré des Français » a bien repositionné l'image de la valeur patrimoniale du Site d'Aiguilhe dans l'esprit du grand public et des responsables de notre territoire. La mobilisation et le soutien de tous ceux qui ont pris une part active dans cette opération nourrissent notre énergie pour faire aboutir tous ces projets.

Et puis il reste le quotidien : il a été marqué cette année par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Nous nous y sommes engagés sans enthousiasme car nous pensions que l'État aurait dû faire son affaire de la décision qui était la sienne. Néanmoins, nous avons fait le choix de privilégier l'intérêt des enfants en leur offrant une palette d'activités qui mixe des activités manuelles et des activités sportives. Ces activités sont proposées chaque après-midi en période scolaire par des bénévoles du milieu associatif ou des animateurs professionnels de l'USEP.

À l'aube de 2015, à tous ceux qui désespèrent, je souhaite les bonnes nouvelles et les mots qui pourront les reconforter et les aider à entrevoir un avenir meilleur. Je forme le vœu de prompt et complet rétablissement à tous ceux qui souffrent dans leur cœur ou dans leur corps.

Enfin, que 2015 voit l'aboutissement de toutes vos espérances dans votre vie personnelle, familiale ou professionnelle. Bonne et heureuse année 2015

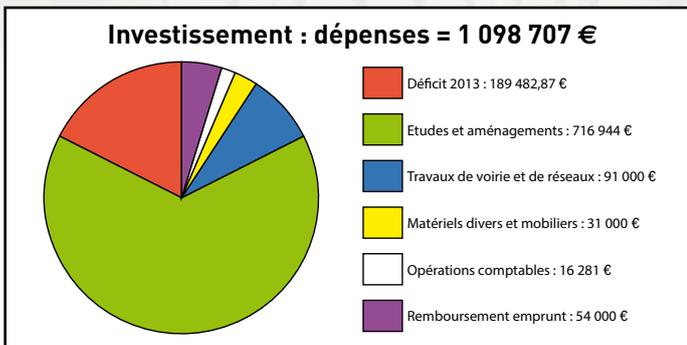
Michel ROUSSEL
Maire d'Aiguilhe

Les Finances

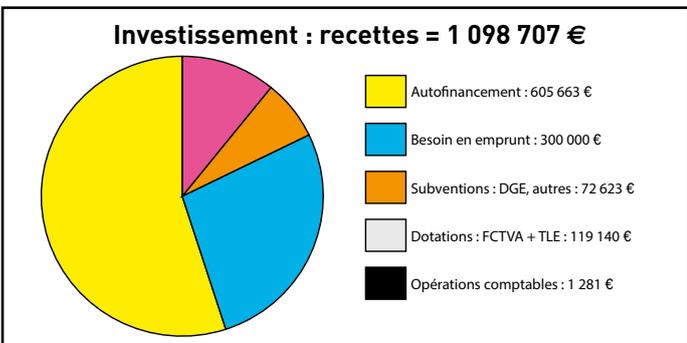
Investissement 2014

Le toit de la mairie a été refait pour un coût de 16 000 €, atténué par une subvention DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux) à hauteur de 2 700 €.

Des travaux d'aménagement ont été réalisés à l'école par les services techniques. Il s'agit de l'extension du coin nuit pour les petits et de la fermeture de leurs classes par rapport au couloir situé dans le prolongement du hall d'entrée.



Une étude relative à la géothermie a été effectuée notamment par la réalisation d'un puits. Le projet pourrait consister à chauffer la crèche, l'école, la salle polyvalente et la future billetterie du Rocher Saint-Michel. Les résultats sont très encourageants mais la réalisation de tels travaux est conditionnée par l'obtention de subventions de l'ADEME, environ 50% du coût prévisionnel.



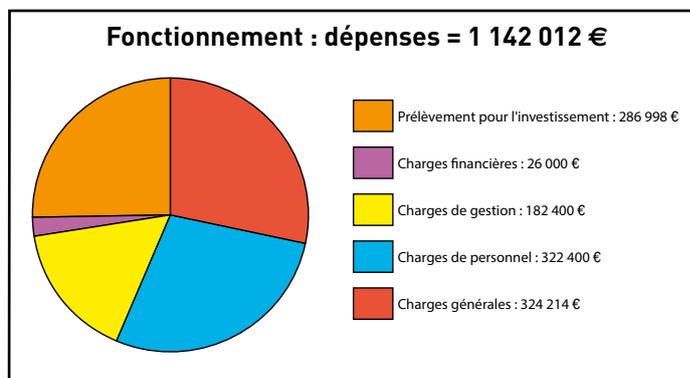
L'aménagement d'une nouvelle billetterie, rue Chosson, a fait l'objet d'une étude par une équipe comprenant architectes, scénographes et bureaux d'études. Le financement potentiel conditionnera le début des travaux mais aussi leurs réalisations (phasage possible, options à inclure éventuellement).

Les travaux d'étanchéité de l'espace public, impasse des Vignerons, sont terminés et la grille d'entrée ainsi que le portillon, confectionnés par les services techniques, ont été posés. Ce chantier est donc fini. Il en est de même pour la crèche avec la pose des barrières surplombant l'aire de jeux pour enfants située à l'arrière du bâtiment. Comme chaque année, l'acquisition de nouveaux matériels a été programmée comme par exemple l'achat de nouveaux panneaux de rues.

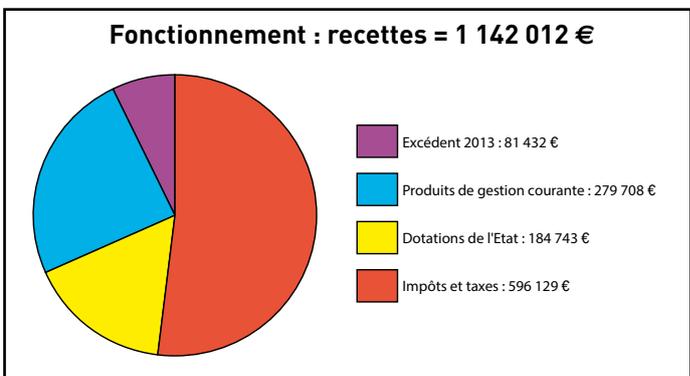
En conclusion, la commune a de nombreux projets qu'elle souhaiterait mettre en œuvre mais sa volonté de préserver l'équilibre financier budgétaire impliquera un choix parmi ces derniers.

Fonctionnement 2014

Par rapport au budget prévisionnel 2013, le budget de fonctionnement 2014 a dû prendre en compte la mise en place des nouveaux rythmes scolaires et la baisse des dotations étatiques. En effet, le temps de travail des agents communaux affectés à l'école a été augmenté pour répondre à la hausse de l'amplitude horaire d'ouverture de l'école. De même, nous avons sollicité la ligue de l'enseignement qui intervient deux heures hebdomadaires avec deux animateurs. Ces derniers sont toujours secondés par un personnel communal. Il faut également souligner l'implication des bénévoles d'associations aigüilhaises dans l'animation des temps périscolaires deux fois par semaine. Un grand merci à ces personnes qui ont fait, font et feront un travail remarquable et apprécié des élèves et de leurs parents.



Enfin, l'année 2014 connaît une baisse de la dotation globale de fonctionnement de 6.77% par rapport à celle reçue en 2013. Combinée avec celles liées à la dotation de solidarité rurale et des compensations relatives aux taxes foncières, c'est une chute de 7.16% par rapport à 2013 pour des recettes représentant plus de 17% du total des recettes réelles. Au final, les charges prévisionnelles sont en hausse de 0.9% par rapport aux prévisions 2013 et les produits régressent de 2%. Malgré tout, ce budget devrait permettre de dégager un excédent de 205 566 €.



Ce dernier ajouté au résultat de l'année 2013 aboutit à un virement de 286 998 € à la section d'investissement. Comme les années précédentes, les taux des impôts locaux restent stables alors que ces derniers représentent la majorité (53%) de nos produits

Des aides financières pour la réhabilitation des logements sur la Communauté d'Agglomération

Depuis le 25 mars 2014, une Opération Programmée d'amélioration de l'Habitat (OPAH) a été mise en place par la Communauté d'Agglomération, l'Etat et l'ANAH. L'OPAH permet pour les propriétés privées, occupants et bailleurs, qui engagent des travaux sur leur logement, de bénéficier d'aides financières, pour une durée de 3 ans.

Les priorités de cette opération ont été mises sur :

- La lutte contre l'habitat indigne et très dégradé
- La précarité énergétique dans le cadre du Programme « Habiter Mieux » avec à la clé des aides financières conséquentes,
- L'adaptation du logement pour le maintien à domicile des occupants.

En complément de l'aide au titre des travaux, les bailleurs qui conventionnent les loyers des logements

réhabilités peuvent prétendre à des exonérations fiscales (déduction de 60 % du loyer perçu sur les revenus fonciers à déclarer).

Les travaux, pour être éligibles, doivent être réalisés par des professionnels (Fourniture et pose). Un état des lieux du logement doit être réalisé au préalable par l'animateur dans le cadre du montage du dossier de demande de subvention : il est donc important de ne pas engager de travaux (démolition).

Une réunion publique aura lieu à la salle polyvalente d'Aiguilhe au cours du 1^{er} trimestre 2015.

Sans attendre, la société publique locale (SPL), animateur de l'opération, est à votre disposition, sans engagement, les jeudis matins de 10h à 12h à la Maison des projets située au 34 rue Pannessac au Puy en Velay au 04 71 02 52 52.

(adresse mail : contact@splvelay.fr).

Elagage des arbres en bordure de la voie publique

Les propriétaires sont assujettis à une servitude d'élagage en vertu de laquelle ils doivent couper les branches et les racines qui avancent sur la voie publique, à l'aplomb de ladite voie. Le maire peut, dans le cadre des pouvoirs de police qu'il détient (article 2212-2 du code général des collectivités territoriales) imposer aux riverains des voies de procéder à l'élagage ou à l'abattage des arbres de leur propriété dès lors que ceux-ci portent atteintes à la commodité de passage. En outre, le maire est compétent pour établir les servitudes de visibilité prévues à l'article L 114-2 du code de la voirie routière qui comportent l'obligation de « supprimer les plantations gênantes » pour les propriétés riveraines des voies publiques.

Brûlage à l'air libre des déchets ménagers verts

Les déchets dits « verts », éléments issus de la tonte des pelouses, de la taille des haies et d'arbustes, d'élagage, de débroussaillage et autres pratiques similaires constituent des déchets appelés « déchets ménagers verts » s'ils sont produits par des ménages. Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinage générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement car leur combustion émet des imbrûlés cancérigènes en particulier si les végétaux sont humides et peut être la cause des propagation d'incendie.

Il est rappelé que le brûlage en est **interdit en vertu des dispositions de l'article 84** du règlement sanitaire départemental.

Stationnement de véhicules

Il est bon de rappeler certaines règles de stationnement pour éviter que prolifèrent les arrêts sur les trottoirs, au droit des panneaux de signalisation, d'où la remise en mémoire du code de la route, article R 447-10.

1 – Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner le moins possible la circulation.

2 – Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule :

- Sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons.
- Sur les voies vertes, les bandes et pistes cyclables ainsi qu'en bordure des bandes cyclables.
- Sur les emplacements réservés à l'arrêt ou au stationnement des véhicules de transport public de voyageurs, des taxis ou des véhicules affectés à un service public.
- Entre le bord de la chaussée et une ligne continue lorsque la largeur de la voie restant libre entre cette ligne et le véhicule ne permet pas à un autre véhicule de circuler sans franchir ou chevaucher la ligne.
- A proximité des signaux lumineux de circulation ou des panneaux de signalisation, à des emplacements tels que ceux-ci peuvent être masqués à la vue des usagers.
- Sur les emplacements où le véhicule empêche soit l'accès à un autre véhicule à l'arrêt ou en stationnement, soit le dégagement de ce dernier.
- Sur les ponts, dans les passages souterrains, tunnels et sous les passages supérieurs.
- Au droit des bouches d'incendie et des accès à des installations souterraines.
- Sur les bandes d'arrêt d'urgence, sauf cas de nécessité absolue.
- Sur une voie publique spécialement désignée par arrêté de l'autorité investie du pouvoir de police municipale.

Travaux dans la commune

Impasse des Vignerons

Faisant suite à l'effondrement partiel de la toiture de la maison sise 1 bis impasse des Vignerons, et afin de sécuriser cet ensemble immobilier, la commune a réalisé la démolition totale du bâti de la parcelle, ainsi que le confortement et l'étanchéité des sols (plus particulièrement vis-à-vis des caves privatives qui s'y trouvent). Ces travaux réalisés par les entreprises



Le compagnon et Gayte ont été suivis par la maîtrise d'œuvre (Michel Sabadel) et la SEM du Velay (pour l'assistance à la maîtrise d'ouvrage). Les travaux ont vu leur achèvement en 2014 avec la pose du portail et du portillon réalisée par les techniciens de la commune.

Géothermie

La commune a réfléchi à un réseau de chaleur permettant d'alimenter la crèche, la future école, le bâtiment école/salle polyvalente actuel et le bâtiment d'accueil du Rocher St Michel notamment par le biais de la géothermie.

A cet effet, une étude de choix énergétique a été réalisée avec une aide de l'ADEME de 35% du montant HT. La solution géothermie semble la solution la plus pertinente à condition d'obtenir une aide financière. Une deuxième étape a donc été initiée avec une étude de faisabilité financée à 50% du montant HT par l'ADEME. Le projet d'un réseau de chaleur géothermique reviendrait à un investissement de 273 000 € TTC. Ce projet nous permettrait de réduire les dépenses d'énergie de chauffage à moyen terme. Afin de conduire à bien ce projet, des financements extérieurs (ADEME, Conseil Régional et Conseil Général) sont sollicités à hauteur de 50% du coût prévisionnel.

Circulation dans le bourg

Depuis de nombreuses années la circulation dans le bourg est source de nuisances. Nous avons décidé de faire appel à un bureau d'étude pour nous aider à améliorer cette situation dans le respect de chacun.

Aménagement de l'accueil touristique du Rocher

Un avant-projet sommaire a été élaboré en 2014 par la SCP Berger-Granier (architecte) pour la conception d'un espace virtuel et extension, restructuration de l'accueil billetterie du Rocher St Michel. En 1995, la commune d'Aiguilhe avait engagé un projet de restauration et créé « l'Espace Saint Michel », qui comprend : la billetterie, une boutique de souvenirs, une salle d'exposition et une salle de projection (vidéo sur l'histoire de la chapelle). A cette date l'accessibilité des personnes à mobilité réduites, n'a pas pu être réalisée compte tenu de la configuration des lieux. Le fonctionnement actuel par manque de « praticité » n'est pas satisfaisant : la billetterie est couverte mais ouverte aux « quatre vents » à côté de la « boutique ». Les circuits pour accéder et ressortir des petites salles d'expositions rendent vulnérables les objets aux vols et dégradations. L'acquisition du 3 rue Chosson, ancienne ferme, offre la possibilité de repenser l'ensemble « billetterie-accueil-boutique-expositions ». Un espace virtuel permettrait de rendre le site accessible, d'offrir au public les clés d'interprétation du site et d'accroître l'attractivité du site. Le coût prévisionnel du projet est de 893 520 € TTC. Des financements extérieurs (Conseil Régional, Communauté d'Agglomération) seront sollicités.

La crèche

La construction du nouveau bâtiment permettant l'accueil de la crèche s'est terminée fin février 2014. Depuis 2010, la crèche était installée dans un Algeco situé sur les anciens terrains de tennis. La construction du nouveau bâtiment a été réalisée pour un montant total de 822 000 € TTC. La commune a pu obtenir pour ce projet une aide au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux de 90 000 €. La construction de la crèche s'inscrit dans le cadre de l'aménagement du pôle petite enfance et pôle associatif (crèche, école et salle des associations). Une deuxième phase est donc aujourd'hui à l'étude.





La saison touristique au Rocher Saint-Michel

Cet avant-propos a pour but de revenir, de façon détaillée, sur les deux distinctions reçues en 2014 qui contribueront, certainement, à la réussite de la saison touristique 2015 :

TripAdvisor (Juin 2014) : Un Certificat d'Excellence et 1^{er} en Auvergne !

Tout d'abord, au mois de juin 2014, TripAdvisor a publié les résultats relatifs aux avis des visiteurs. La Chapelle Saint-Michel a obtenu un Certificat d'Excellence et s'est hissée au 1^{er} rang en Auvergne ! TripAdvisor, le plus grand site de voyages au monde, regroupant la première communauté de voyageurs sur internet, a décerné au Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe le Certificat d'Excellence 2014 pour la qualité de son accueil et la beauté du site. Un prix prestigieux qui récompense les établissements au monde les mieux notés de la part des voyageurs TripAdvisor.

Le Certificat d'Excellence, créé il y a 4 ans, est une récompense qui distingue la grande qualité d'hospitalité et d'accueil des sites touristiques. Elle est uniquement remise aux établissements ayant régulièrement obtenu des avis de voyageurs remarquables sur le site TripAdvisor.

Ce prix démontre que les visiteurs sont de plus en plus nombreux à témoigner sur les réseaux sociaux.

Le choix des lieux à visiter ne se fait donc plus seulement avec les guides, brochures et sites internet conçus dans un but promotionnel.

Le « monument préféré des Français » (Septembre 2014) : 1^{er} pour l'Auvergne et une belle 4^e place lors de la grande finale !

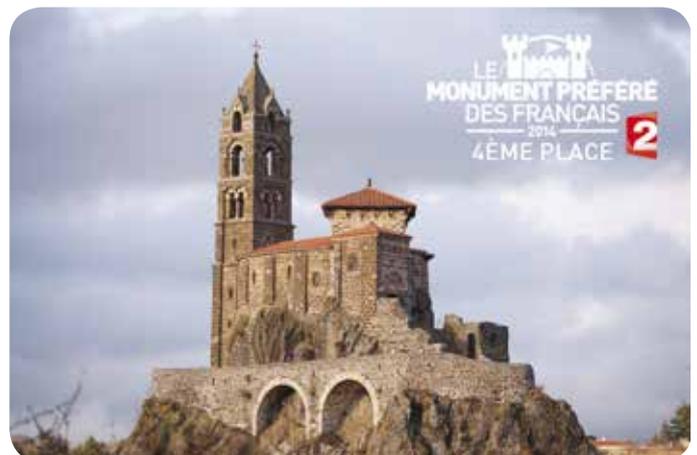
En Septembre 2014, l'émission présentée par Stéphane Bern, le « monument préféré des Français » et produite par France 2, a permis à la Chapelle Saint-Michel de terminer à la première place pour l'Auvergne devant l'Abbaye de la Chaise-Dieu, le Château d'Anjony, le Viaduc de Garabit, le Moulin Richard de Bas et l'Opéra de Vichy.

Ce très bon résultat a ainsi propulsé la Chapelle Saint-Michel en finale, en prime time, le samedi 20 septembre aux côtés de sites prestigieux. Cette soirée, insoutenable et stressante pour beaucoup d'entre nous a révélé un résultat inespéré et inattendu puisque la Chapelle Saint-Michel s'est classée quatrième devant le Mont Saint-Michel, Chambord, Carcassonne... C'est une grande fierté pour la Ville d'Aiguilhe, la Ville du Puy-en-Velay, la Communauté d'Agglomération du Puy-en-Velay, le Département de la Haute-Loire, la Région Auvergne et l'équipe qui l'anime au quotidien. Cette victoire est le résultat de la mobilisation de tous les acteurs culturels, touristiques, associatifs - une mention spéciale pour « Montgolfière en Velay » -, des collectivités territoriales et de la presse, appelant

au vote les Aiguilhais, les Ponots et les habitants du département.

La Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe s'affirme aujourd'hui comme un site majeur de l'attractivité et du dynamisme culturel et touristique du territoire du Puy-en-Velay.

L'impact médiatique de cette émission a déjà été ressenti, puisque le nombre de visiteurs reçus, entre le 21 septembre et le 31 octobre, s'élève à 8004 entrées contre 5449 l'année précédente !



Bilan de la saison touristique 2014

La fréquentation touristique du Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe présente une légère augmentation du nombre de visiteurs par rapport à 2013. Ainsi, au 30 septembre 2014, le total des entrées s'établit à 70937 personnes, ce qui représente une hausse de 0,56 % par rapport à la précédente saison (voir détail des entrées ci-dessous).

Ce bilan encourageant, et plutôt honorable, face à des conditions météorologiques difficiles cet été et une situation de crise qui perdure (fractionnement des vacances, clients de plus en plus exigeants, budget vacances et visites en baisse, recherche de réduction, durée de séjour plus courte, réservations et annulations tardives, internet), s'établit au-dessus du seuil symbolique des 70 000 visiteurs.

Les observations effectuées par le Comité Régional Du Tourisme d'Auvergne et la Maison du Tourisme de la Haute-Loire montrent globalement une année difficile pour le tourisme, la météo a eu des conséquences très lourdes pour les activités de pleine nature. Les sites de visite semblent avoir été épargnés par ce constat.

Régulièrement, des accueils presse sont réalisés en Auvergne et en Haute-Loire. Cette saison de nombreux journalistes, de différentes nationalités, ont été accueillis sur le site du Rocher Saint-Michel à l'invitation du Comité Régional du Tourisme, de la Maison du Tourisme et de l'Office de Tourisme. Ainsi, fin mars, à l'occasion du salon « rendez-vous en France » qui s'est déroulé à Clermont-Ferrand, plusieurs journalistes et organisateurs de voyages ont ainsi été accueillis sur le site du Rocher Saint-Michel d'Aiguilhe. Les retombées liées à cette manifestation devraient se ressentir sur les prochaines saisons.

Au fil de la saison touristique

L'analyse ci-dessous ne se limite pas à la saison d'été (juillet et août) mais prend en compte une période qui se situe pour l'agglomération du Puy-en-Velay entre le 1^{er} octobre 2013 et le 30 septembre 2014 -. En effet, l'évolution des comportements en matière de consommation de vacances et de temps libre montre

MOIS	NOMBRE D'ENTRÉES
octobre 2013	3 783
novembre 2013	1 339
décembre 2013	487
janvier 2014	412
février 2014	956
mars 2014	2 051
avril 2014	4 548
mai 2014	8 003
juin 2014	6 943
juillet 2014	12 335
août 2014	20 912
septembre 2014	9 168
TOTAL	70 937

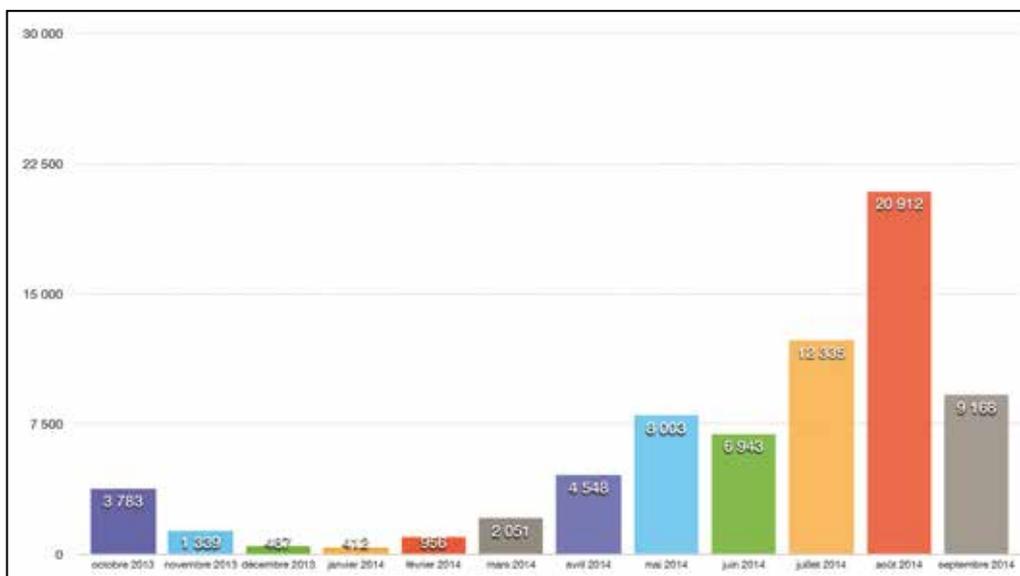
qu'il est plus pertinent de raisonner sur une période plus longue.

Ceci est d'autant plus vrai que les « ailes » de saison constituées avec des jours fériés et événements augmentent la durée d'un week-end et de ce fait génèrent de l'activité touristique. A l'inverse, une météo défavorable (pluie ou forte chaleur) perturbera l'accueil de la clientèle.

La haute saison (juillet et août : 33 245 visiteurs) a débuté, une nouvelle fois, trop lentement (démarrage tardif des vacances scolaires, résultats des examens à la mi-juillet, météo peu encourageante en juillet). Le mois d'août affiche un résultat un peu plus élevé que le mois d'août 2013, avec 20912 visiteurs ce qui représente près de 30% du total des entrées totales annuelles.

La moyenne saison (avril, mai, juin et septembre) - 28 662 visiteurs - bénéficie d'une clientèle de groupes, de longs week-ends en raison des jours fériés (mai et juin) mais aussi de manifestations récurrentes qui génèrent une activité soutenue (Roi de l'Oiseau, Journées Européennes du Patrimoine en Septembre).

La basse saison (janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre) reste marginale (9 028 entrées) dans le bilan présenté ci-dessous. Les températures clémentes observées ont eu très peu d'impact car ces périodes sont plutôt consacrées à d'autres activités comme le ski par exemple.



La saison 2015 se prépare activement et les deux distinctions reçues en 2014 seront intégrées dans les différents supports de communication de la prochaine saison. Cette mise en avant sera reprise à l'échelle de l'Office de Tourisme de l'Agglomération, de la Maison du Tourisme de Haute-Loire et du Comité Régional du Tourisme d'Auvergne.

Les expositions de l'année 2014 à L'Espace Saint-Michel d'Aiguilhe

La Vierge noire dans tous ses états par Marie France Barrès

L'origine des Vierges Noires reste encore mystérieuse de nos jours. Mais, très brièvement, on peut dire que la plupart des historiens leur accorde une provenance orientale. Elles apparaissent en occident dès la fin du XI^e siècle et tout particulièrement en Auvergne.

L'exposition qui nous a été présentée comptait une douzaine de Vierges Noires réalisées, fabriquées même, par Marie-France Barrès, artiste peintre décorateur.

Mais pourquoi « dans tous ses états » ?

« Je fais des Vierges insolites en détournant des matériaux (papier, fleur, fer blanc et autres) de leur utilisation habituelle. De ce fait, j'anoblis les matériaux et je « déride » la Vierge. Cette Vierge Noire, ce cône aux deux têtes, peut se décliner, presque à l'infini... il suffisait d'y penser !!! »

« Passages » :

Agnès Farigoule, Cat Péguet, Eric Jousserand

« Passages » est le titre qu'a choisi Agnès Farigoule pour cette exposition collective à l'Espace Saint-Michel d'Aiguilhe.

Elle pratique la technique du « mixed media » sur toile (cette méthode permet de coller, d'assembler...). Elle a proposé à deux plasticiens de la rejoindre pour un « passage de témoin » très particulier : Eric Jousserand, sculpteur-céramiste et Cat Péguet, qui elle aussi, utilise des techniques mixtes sur toile.

Outre les œuvres personnelles de ces trois artistes, le public a aussi apprécié les travaux communs conçus spécialement à cette occasion.

Une exposition d'affiches inédites pour le 50^e anniversaire d'Interfolk

Une trentaine d'affiches d'Interfolk a été présentée à l'occasion du cinquantième anniversaire du festival. Cette exposition avait pour but de se plonger dans l'aventure d'un festival qui rayonne aujourd'hui sur l'ensemble du département de la Haute-Loire.

Le Centre d'Enseignement de la Dentelle a fêté son 40^e anniversaire

Le Centre d'Enseignement de la Dentelle au fuseau, a fêté cette année son 40^e anniversaire. Un programme spécifique a ainsi été élaboré par l'association pour appréhender ce rassemblement annuel avec des dentellières. Outre le traditionnel couvige à Blavozy, une très belle exposition d'une quarantaine de pièces a été présentée à l'Espace Saint-Michel d'Aiguilhe.



Les figures « fractales » d'Olivier Bouilhol

Comment évoquer cette exposition sans chercher la définition du mot « fractale » ou demander à Olivier Bouilhol ce qu'il veut dire lorsqu'il utilise ce mot !

« Une fractale est une courbe ou surface de forme irrégulière ou morcelée qui se crée en suivant des règles déterministes ou stochastiques impliquant une homothétie interne. Une fractale désigne des objets dont la structure est invariante par changement d'échelle. On attribue la découverte des fractales à un polytechnicien français, Benoît Mandelbrot (1924 ; 2010). »

Parcours d'art contemporain avec la Société des Amis du Musée Crozatier du 5 juillet au 21 septembre

L'association des Amis du Musée Crozatier, en partenariat avec le Département de la Haute-Loire, a proposé un parcours d'art contemporain avec 3 artistes dans 4 lieux différents du territoire de la Communauté d'Agglomération.

L'objectif était d'offrir au public une vision différente, artistique et surprenante du patrimoine bâti de la communauté d'agglomération grâce à des œuvres contemporaines.

Pour cette seconde édition, les artistes Zac et Niko, designers du Puy-en-Velay et d'Annecy, ont proposé « les Animoks », 6 animaux stylisés en métal : un ours blanc, 3 pingouins, un rhinocéros rouge et un trophée de rhinocéros. Cette exposition a permis d'entrer en résonance avec les collections du Musée Crozatier.

Un pingouin a été exposé à l'Espace Saint-Michel d'Aiguilhe en écho au tableau représentant Aiguilhe sous la neige par Dubois-Pillet.

Les photographies de Philippe Hervouet

La récente publication d'un ouvrage sur l'Auvergne Romane aux Editions Faton et la rencontre avec le photographe - Philippe Hervouet - au Rocher, ont déclenché la réalisation de cette exposition qui a été précédée d'une conférence du professeur Bruno Phalip. Philippe Hervouet, est spécialisé dans les prises de vues d'architecture et de paysages. Il est par ailleurs violoncelliste et poète. Il a collaboré à la réalisation d'un livre sur l'Auvergne romane avec Bruno Phalip, professeur d'histoire et d'archéologie du Moyen-Âge à l'Université Blaise Pascal.

La sélection comptait une trentaine de photographies des grands édifices auvergnats : St Nectaire, la Basilique de Brioude, la Cathédrale Notre-Dame du Puy et bien sûr la Chapelle Saint-Michel d'Aiguilhe.



Ecole La Coustette

L'école publique « La Coustette » est une école de campagne à la ville, agréablement située dans la vallée de la Borne, au pied du Rocher Saint Michel.

Depuis septembre 2014, elle accueille 68 élèves de maternelle et d'élémentaire âgés de 2 à 11 ans. Ils sont guidés dans leurs apprentissages par l'équipe pédagogique composée de Cécile Ponti qui enseigne aux élèves de CP/ CE1, de Catherine Roche, qui a en charge la classe de cycle 3 (CE2, CM1 et CM2) et de Raphaëlle Peyret, directrice de l'école et enseignante de la classe maternelle.

Les ATSEM, Amel Ayadi, Béatrice Bringer et Christiane Cubizolle, aident l'équipe enseignante et permettent le bon fonctionnement du restaurant scolaire ainsi que de la garderie à partir de 7h30 et ce jusqu'à 18h30.

Cette année encore, Drissi Akachar et Mireille Chalencon, employés de vie scolaire complètent l'équipe.

La proximité de la crèche « Au fil d'Aiguilhe » permet une scolarisation en douceur pour les plus jeunes qui peuvent participer à un temps de « passerelle » en décembre et/ou en juin.



Cette rentrée fut marquée par la mise en place des nouveaux rythmes scolaires. Les horaires ont été pensés de manière à ce que petits et grands y trouvent leur compte. Aussi, les élèves d'élémentaire profitent d'une activité encadrée par les éducateurs sportifs de l'USEP deux fois par semaine, et d'ateliers proposés par les bénévoles des associations aiguihaises et par une ATSEM, les deux jours restants. Quant aux élèves de maternelle, ils disposent d'un temps de sieste et d'activités calmes avec les ATSEM.

Comme les années passées, les élèves de l'école bénéficieront de nombreux projets éducatifs et pédagogiques :

- intervention d'une Dumiste de l'Atelier des Arts pour les élèves des classes de cycle 2 et 3 afin de préparer un « bal des enfants »
- pratique de l'anglais dispensée dès le CP
- activité « piscine » pour les élèves de CP/CE1 et CM1
- adhésion à l'USEP qui permet des pratiques sportives diversifiées : course des Droits de l'Enfant, marche à pied, journées intégratives...
- participation des élèves de maternelle et cycle 2 au prix littéraire des Incorruptibles.

La bibliothèque municipale ouvre ses portes tous les quinze jours à l'ensemble des classes de l'école : ce qui permet aux enfants d'avoir accès à un fonds important d'ouvrages issus de la Bibliothèque Départementale de Prêt.

Par ailleurs, Aiguilhe reste un village où la convivialité est de mise, où tout le monde se connaît et, là aussi, l'école est partie prenante des manifestations municipales ; la foire aux miels, notamment, a permis de réunir plus de 200 personnes autour du repas organisé et servi par les parents de l'école et de profiter du traditionnel feu d'artifice offert par la mairie.

Une Association de Parents d'Elèves très active et efficace apporte son soutien humain et financier à toutes les activités proposées par l'école. Elle organise entre autre chaque année : le spectacle de Noël pour les élèves et leurs parents, une tombola, une vente de pizzas. Elle vous convie d'ores et déjà à venir faire quelques pas de danse à la soirée du Bal Traditionnel le vendredi 29 mai 2015 à la salle polyvalente. Pour clôturer cette année, elle proposera pour les familles, une kermesse le samedi 20 juin 2015.

Parents membres du conseil d'école :

- Cécile Bay-Gonzalez
- Ingrid Chabrilat
- Marianne Pérignon
- Audrey Boyer (suppléante)

Bureau de l'Association des Parents d'Elèves :

- Coprésidents : Nathalie Biber et Benoît Masson
- Trésorière : Marie-Laurence Bonnefille
- Trésorier adjoint : Hervé Masson
- Secrétaire : Chantal Moulin
- Secrétaire adjoint : Laurent Girard



Micro-crèche « De fil en Aiguilhe »



Les enfants de la micro-crèche de Fil en Aiguilhe se sont installés le 24 février dernier dans les nouveaux locaux construits par la Municipalité et situés à proximité de l'école de la Coustette. L'inauguration des locaux a eu lieu le samedi 21 juin en présence des familles, des élus, des enseignantes de l'école voisine, de la responsable du relais Petite Enfance et du personnel et administrateurs de la fédération ADMR.

En 2014, 35 enfants ont été accueillis à la micro-crèche dont 16 domiciliés sur la commune d'Aiguilhe. Les enfants sont âgés de 2 mois 1/2 à 4 ans et une passerelle est mise en place avec l'école voisine pour les familles qui le souhaitent. Leur enfant est alors pris en charge dès 11h45 par les auxiliaires de la micro-crèche pour le déjeuner, le petit écolier peut faire la sieste et passer la fin de la journée avec ses copains de la crèche !



Depuis sa création en août 2010, les auxiliaires de la micro-crèche ont accueilli 74 enfants.

Cette structure d'accueil est idéale pour permettre aux enfants de vivre des temps de socialisation ou des temps réguliers d'accueil. L'accueil

peut aussi être ponctuel, durant une hospitalisation d'un parent, de formation de son assistante maternelle...

Des temps d'animations seront mis en place en 2015 par le Relais Petite Enfance dans la salle prévue à cet effet, dans les locaux de la micro-crèche ; des temps communs d'échanges seront alors programmés par les deux coordinatrices. Les enfants confiés aux assistantes maternelles du secteur ainsi que les enfants de la micro-crèche pourront jouer ensemble autour de jeux communs !



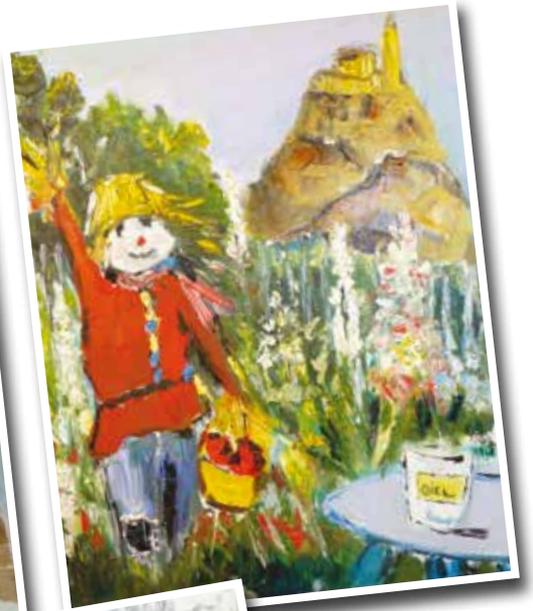
La micro-crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

La micro-crèche De Fil en Aiguilhe sera fermée cette année la 2^e semaine des vacances de Pâques et 3 semaines en août (du 3 au 21 août) en plus de la dernière semaine des fêtes de fin d'année.

Pour tout contact, vous pouvez téléphoner à Agnès ALLART responsable technique au 07 86 11 82 64 ou directement à la micro-crèche au 04 71 06 11 29.



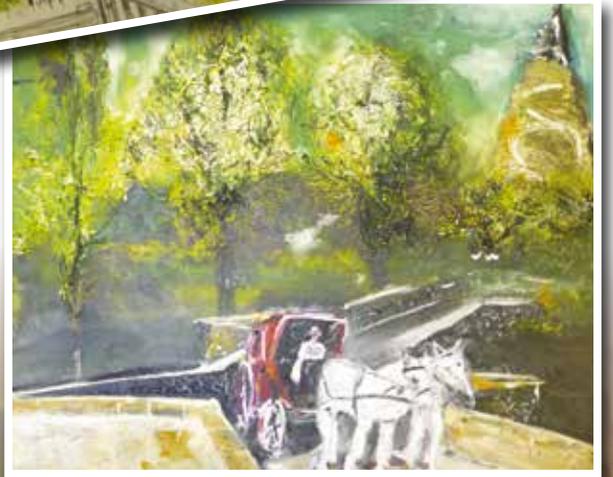
Aiguilhe Pêle-Mêle..



**Concours
« Peindre Aiguilhe »**

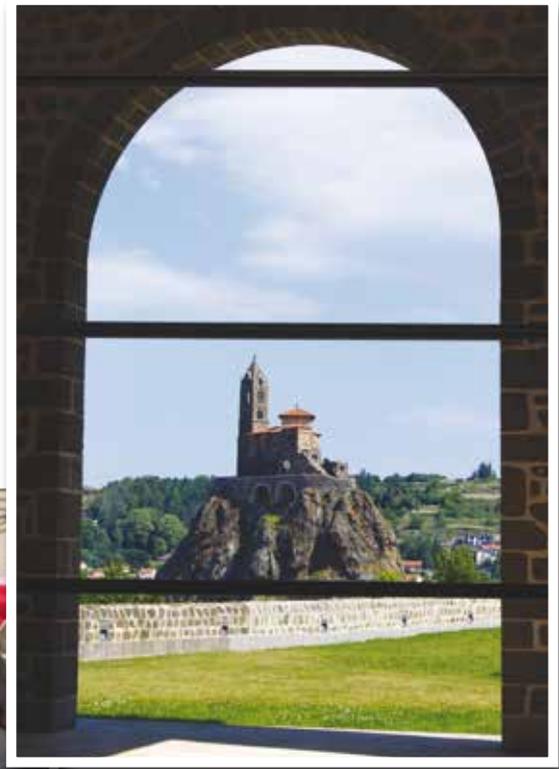


Repas des Aînés





Zumba



Foire aux Miels



**Commémoration
du 11 novembre**

Aiguilhe Animation

Coup d'œil dans le rétro... Année bien remplie pour Aiguilhe Animation.

- **Janvier : le 18.** Les Théâtritudes. Théâtre du Bofadon avec la pièce « Quasi propre » salle archi-comble pour le spectacle et une centaine de repas pour la suite de la soirée.
- **Février : le 7.** Assemblée générale au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu.
- **Mars : le 29.** Opération Borne propre. Une cinquantaine de participants d'Aiguilhe et de Chadrac se sont adonnés à « la pêche » aux déchets en tout genre. Merci aux Mairies de Chadrac et d'Aiguilhe pour leur soutien logistique.



● **Avril : le 25.** Stage de : Zumba, Zumba Step et Fight Do à la salle polyvalente animé par Elodie Magnier et David Dousson tous deux animateurs de l'atelier de fitness Koréam.

- **Juin : le 14.** Printemps de la Borne. Outre l'habituelle « Bujade » les bords de la Borne étaient animés d'étranges fossiles (bois flottés...) découverts lors de l'Opération Borne Propre. Mises en scène grâce à l'esprit inventif de Jean Claude Prat et de son équipe (dont les enfants de l'école La Coustette), ces étranges créatures n'ont pas manqué d'intriguer M. Frédéric Lacombat, paléontologue notoire, venu faire une très



intéressante conférence sur les animaux peuplant notre territoire communal au crétacé. L'apéritif ainsi que le début de la soirée a été animé par le groupe musical Les Oiseaux de Passage qui a su faire chanter et enchanter l'assistance. Après le pique-nique tiré du sac un feu de joie a illuminé les bords de Borne.

- **Le 22.** Le Château de Murol, le pique-nique tiré du sac sur les bords du lac Chambon, les Grottes de Jonas et la Laiterie Bellonte aux Farges (St Nectaire fermier), telle a été la journée conviviale entre les membres d'Aiguilhe Animation.



- **Juillet : le 4.** Zumba en plein air animée par Elodie Magnier.

● **Le 24.** Interfolk : La Pologne. Après avoir effectué une animation très appréciée par les résidents de la Maison de convalescence de Jalavoux, le groupe a présenté une animation dynamique et de qualité sur l'esplanade de la salle polyvalente.

● **Août : le 19.** Une co-production Autour de St Michel d'Aiguilhe et Aiguilhe Animation a permis de recevoir le Sextuor La Corde A Mi qui dans la cour St Clair nous a enchanté d'un programme de musique classique.

- **Septembre : le 29.** Participation de quelques adhérents à l'organisation de la traversée d'Aiguilhe du Grand Trail de St Jacques.





● **Octobre : le 5.** Fête de la St Michel et 29^e Foire Aux Miels. Les Vignards, les discours, le miel et ses dérivés, le rocher, la soupe des Vignards, le feu d'artifice et cette année les épouvantails ont tous contribué à la parfaite réussite de cette journée. Le groupe musical Croque Meita et le soleil, invités d'honneur, ont parfait le travail. Un merci spécial aux artificiers qui d'année en année savent se surpasser.

● **Le 18.** Bal traditionnel organisé conjointement avec le Centre Départemental de Musiques et Danses traditionnelles. Le Quintet vocal Grifol et le groupe instrumental La Ficelle ont fait danser une centaine de personnes jusqu'à tard dans la nuit.

● **Novembre : le 11.** La Der des Der. Causerie de Raymonde Prat, Louise Bouchard et Marité Sentenat en hommage aux Poilus de la commune.

● **Décembre : le 7.** Participation au Téléthon avec les communes de Chadrac et de Polignac.



Et pour 2015, nous fêtons nos 30 ans et ce sera une année de Folie. Quelques dates à retenir parmi beaucoup d'autres en gestation.

● **Janvier : le 24.** Les Théâtritudes. Avec le théâtre du Bofadon et une nouvelle raison de rire.

● **Février :** Assemblée Générale

● **Mars :** Opération Borne Propre

● **Juin : le 13.** Le Printemps de la Borne fête les 30 ans d'Aiguilhe Animation.

● **Juillet : le 4.** Grand spectacle en plein air avec le groupe musical de Barcelone, LA CAFETERA ROJA ; Hip Pop, Trip Pop et musique latine avec en première partie LO RADZOUKA musiques internationales et chansons dérangées.

● **Octobre : le 4.** Fête de la St Michel et 30^e Foire aux miels. Précédée d'animations, de conférences, de projections tout au long de la semaine.



Bureau 2015

- **Président :** Jean Pierre Souvignet
- **Vice-Président :** Bernard Prouhéze
- **Secrétaire :** Jean Claude Prat
- **Secrétaire adjoint :** Sébastien Falcon
- **Trésorier :** Jean Claude Grand
- **Trésorière adjointe :** Christiane Mena

- **Membres responsables d'activités :** Claudette Cano, Michelle Girodet, Brigitte Marais, Josette Roussel, Pierre Girodet, Gérard Pabiou, Jean Pierre Pedeux, Daniel Perret.

Le couvige

Le couvige s'enracine dans la commune et nous paraît maintenant incontournable. C'est une trentaine de personnes qui œuvre dans les différents ateliers couture les lundis, dentelle et tricot les vendredis de 14h à 17h.

Nous associons l'utile et l'agréable. L'utile c'est la réalisation de pièces personnalisées

- que l'on offre à nos proches ou destinées à des associations de la commune
- quelques costumes du roi de l'oiseau pour l'APE
- la bannière d'Aiguilhe qui va être présentée aux manifestations de la commune
- de nombreux articles proposés au bénéfice du Téléthon, lors d'une vente réalisée chaque année à l'entrée des magasins Super U et Intermarché. Cette vente connaît un bon succès et nous demande un réel engagement tout au long de l'année.
- nous participons aussi à l'organisation des rythmes scolaires en proposant des activités manuelles « autour de la laine ».

Côté agréable : nos petits goûters et le repas convivial qui nous rassemble dans une ambiance amicale et gaie. Les participantes du couvige s'accordent pour affirmer que nos après-midis sont des moments de détente, une vraie thérapie intéressante !

Nous souhaitons que l'année 2015 soit belle et bonne pour le couvige et pour tous les Aiguilhais et Aiguilhaises.

Renseignements auprès de :

- Jeanne pour la dentelle au 04 71 02 85 88.
- Josette et Claudette pour le tricot, 04 71 09 23 74 et 04 71 05 52 69.
- Mireille pour la couture au 04 71 09 44 66.





Autour de Saint-Michel d'Aiguilhe

2014

Les activités de cette année furent multiples et variées, allant de découvertes et marche sur le chemin de Saint Michel aux conférences en tous genres en passant par des concerts de musique classique ou contemporaine.

• **Journée du 12 avril** : une quarantaine de membres de l'association s'est déplacée sur le territoire du Haut-Allier pour la traditionnelle journée de découverte du patrimoine longeant le chemin de saint Michel. Ainsi, par une superbe journée de printemps, une passionnante animatrice du Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier nous a permis de découvrir, ou de redécouvrir, les églises et leur mobilier : Saint-Georges d'Aurac, la magnifique chapelle de la Brequeille, Chavaniac-Lafayette où fut pris le repas ; puis l'après-midi, Sainte-Eugénie de Villeneuve, Auteyrac et la chapelle Notre-Dame, pour terminer à Vissac. Les maires des communes visitées, ont eu à cœur de nous accompagner et de nous présenter les richesses de leur patrimoine. Ces journées constituent pour l'association une sorte d'inventaire des lieux à faire partager aux randonneurs et pèlerins qui emprunteront le chemin de Saint Michel.



commune : église Saint-Roch, jardin botanique, pont vieux et château du XIII^e siècle dominant le village et les confluents de la Senouire et du Doulon. Puis, par un chemin longeant la Senouire, le groupe prit la direction de Lavaudieu où, après s'être désaltéré, il lui a été proposé la visite de l'abbaye et du musée des arts et traditions populaires. Cette abbaye bénédictine implantée au Moyen-Âge par Robert de Turlande, donc dépendante de La Chaise-Dieu, fit de la vallée de la Senouire « la vallée de Dieu » qui donna son nom au village. Avec son cloître roman à deux étages, et la peinture murale d'inspiration byzantine ornant son réfectoire, elle est l'un des joyaux du patrimoine religieux auvergnat.

• **Au mois d'août** : avec l'aide de Sébastien Falcon, nous avons organisé, sur quatre dimanche, la visite du bourg d'Aiguilhe, du Rocher et de la chapelle, sous une forme moins convenue. Deux guides-conférencières se sont prêtées au jeu de la théâtralisation pour faire découvrir à la soixantaine de participants notre patrimoine ainsi que nos légendes.

• **Journée du 18 mai** : en collaboration avec le Comité Départemental de la Randonnée Pédestre, l'association a organisé une marche-découverte sur le chemin de Saint Michel (GR®300), entre Domeyrat et Lavaudieu. Par un temps estival, 50 randonneurs se sont retrouvés à Domeyrat où le maire de la commune les a cordialement accueillis. Puis, sous la direction de Marilyne, guide-conférencière au Pays d'Art et d'Histoire du Haut-Allier, ils ont pu apprécier le patrimoine de la



- **Soirée du 19 août** : Aiguilhe-Animation et l'association ont organisé Place Saint-Clair, un concert gratuit de musique classique donné par un ensemble de la région toulousaine « La Corde à Mi ». La nombreuse assistance d'environ 140 personnes a pu savourer le répertoire composé d'œuvres de Vivaldi, Haendel, Corelli, Purcell, Bach ou autre Mozart.

- **Soirée du 6 septembre** : La Compagnie Grain de Son a proposé à la salle polyvalente son nouveau spectacle multimédia Hurdy Gurdy # Myst. La composition contemporaine de Jean-Michel Bossini, émaillée de textes de Corinne Pradier et de vidéos de Jérôme Lopez, fut interprétée à la vielle à roue par Laurence Bourdin. L'entrée était au prix de 8 €.



- **Soirée du 3 octobre** : En prélude à la fête d'Aiguilhe, l'association a organisé à l'Espace Saint-Michel, une conférence-récital sur le thème des anges. Cette soirée fut animée par Jean-Marc Ghitti, écrivain, docteur en philosophe et professeur agrégé, et Anda Peleka-Martin, chanteuse lyrique soprano, accompagnée au piano par Frédérique Gros, titulaire du grand orgue de la Cathédrale. L'entrée était gratuite pour les 70 participants.

- **Soirée du 17 octobre** : Dans la salle du Conseil à la mairie, conférence sur l'Auvergne romane par Bruno Phalip, professeur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie du Moyen Âge à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand. Cette conférence était agrémentée de superbes photos de Philippe Hervouet, auteur-photographe à Firminy, dont les clichés sont restés exposés à l'Espace Saint-Michel durant toutes les vacances de Toussaint. L'entrée était gratuite pour les 50 participants.

- **Mi-décembre** : à la salle polyvalente, Romain Guilloux, animateur de la commission études et recherches de l'association, a présenté les travaux de l'année et les résultats de la commission, notamment sur l'Hôpital Saint-Nicolas d'Aiguilhe. Entrée gratuite.

En dehors des manifestations, l'association a poursuivi son travail sur les chemins de Saint Michel, en collaboration avec le CDRP de la Haute-Loire. Ainsi, le balisage du GR®300 est terminé et nous allons maintenant pouvoir mettre en œuvre ensemble un topo-guide qui permettra aux randonneurs d'emprunter ce chemin en direction du Mont-Saint-Michel.

Quant au Réseau Européen, il s'étoffe par la présence à nos côtés de nouvelles associations italiennes. Ces nouvelles adhésions permettront d'entreprendre la constitution du dossier de demande de label « Itinéraire culturel du Conseil de l'Europe ».

Je ne peux terminer ce compte-rendu sans exprimer notre satisfaction pour la distinction obtenue au concours du « Monument préféré des Français » pour lequel notre magnifique chapelle a obtenu une brillante 4^e place, devant bien d'autres monuments prestigieux.

Photos : Sébastien Falcon, Gérard Souliol



Comité de Jumelage Aiguilhe - L'Eguille-sur-Seudre

• **11 janvier 2014** : Notre assemblée générale s'est tenue en mairie d'Aiguilhe.

Comme il l'avait annoncé lors de l'Assemblée générale de 2013, le Président Pascal Gimbert n'a pas souhaité renouveler sa candidature et trois personnes nous ont rejoint au bureau : Denis Besse, Josette Roussel et Jeanne Surrel.

Nous adressons à Pascal nos remerciements pour le travail accompli depuis plusieurs années et sa disponibilité, sans oublier son épouse Marie qui s'est investie à ses côtés.

A l'issue de l'Assemblée Générale, les membres du nouveau bureau se sont réunis et ont défini les postes de chacun comme suit :

- Président : Daniel Perret
- Vice-présidente : Eveline Souvignet
- Trésorière : Séverine SURREL
- Trésorier adjoint : Jean-Claude Grand
- Secrétaire : Eveline Reymond
- Secrétaire adjointe : Babeth Ravoux
- Membres du bureau : Denis Besse - Josette Roussel - Jeanne Surrel.

• **16 février 2014** : Tripes à la salle polyvalente

Nous avons proposé, toujours avec succès, 2 services (le matin et à midi).

Un grand merci à nos amis Charentais qui ont partagé ce moment de convivialité.

• **Ascension 2014** : Pas d'échange cette année.

• **29 juin 2014** : Pique-nique.

Malgré un temps incertain et le faible nombre de participants, nous avons décidé de le maintenir. Prévu initialement à Chadron nous nous sommes installés sur l'agréable terrasse de la Maison des Associations.

Nous avons dû, en raison d'une averse, terminer le repas à l'intérieur mais nous avons passé une chaleureuse et sympathique journée.

Samedi 29 Novembre 2014 : Repas dansant.

Daniel, notre chef cuisinier attiré nous avait concocté une délicieuse blanquette de veau.



Ambiance et bonne humeur se retrouvaient sur la piste de danse jusque tard dans la soirée.

Un grand merci à tous ceux qui, de par leur présence, contribuent au succès de cette soirée.

Agenda 2015

• **9 janvier à 18h30** : Assemblée Générale

• **15 mars** : Tripes

• **Pique-nique** : date à déterminer

• **14 au 17 mai** : Accueil des Eguillais et Eguillaises dans un contexte un peu plus festif que d'habitude puisque nous fêterons cette année les 30 ans du jumelage.

• **28 novembre** : Soirée dansante.

Contact : Président : Daniel Perret - 5, montée Gouteyron - 43000 Aiguilhe - Tél. 04 71 09 39 84.

Nous renouvelons nos remerciements aux adhérents pour leur participation aux différentes manifestations et pour leur générosité. Nous souhaitons une bonne et heureuse année 2015 à tous les Eguillais(es) et Aiguilhais(es).

Les Compagnons de Miramande

Entre continuité et renouveau

L'association « Les Compagnons de Miramande » a traversé une année 2014 riche en activités culturelles.

Tout d'abord, en juin avec la 2^e session du « **PUY INSOLITE** », qui nous a conduits par les rues tortueuses et peu fréquentées de la Place Mgr de Galard au Grand Séminaire, en passant par les remparts et leurs tours parfois bien cachées, jusqu'au Pouzarot où nous avons pu exceptionnellement visiter « Le Pous à Rotsa » (Le puits du Rocher) et bien d'autres lieux tous aussi insolites. Une nouvelle sortie-découverte insolite est en projet pour 2015.



Une visite de l'exposition : « **Jean-Michel OTHONIEL dans tous ses états** » guidée par Robert Dubois s'est déroulée à l'Hôtel Dieu en vue d'une sortie en juin 2015 autour de la création de cet artiste. A l'occasion de ce voyage proposé à tous ceux qui s'intéressent à l'Art et aux multiples facettes de sa déclinaison depuis la Renaissance, Robert présentera l'œuvre - à ceux qui ne l'ont pas vue - installée à l'Hôtel-Dieu au Puy-en-Velay, puis direction Lyon avec le « Belvédère » sur les quais de Saône, ensuite Versailles avec la création du bosquet du « Buffet d'eau », pour finir à Paris avec le « Kiosque des Noctambules » Place Colette.

Plus de renseignements auprès de l'association ; des places sont encore disponibles.

Cette année, nous avons participé au Forum des Associations, où nous avons rencontré et pu échanger positivement avec les visiteurs.



Notre pièce de théâtre : « **LES LAVAND'HIER** » a remporté un vif succès dans un lieu qui, cette année était propice (le lavoir) et qui nous est bien agréable en d'autres temps pendant les Fêtes du Roi de l'Oiseau : « Le Jardin de la Visitation ».

Pendant ces fêtes, beaucoup de vie dans notre campement :

Les « **CONTES ET LÉGENDES des FONTAINES ET LAVOIRS** » animés par les acteurs bénévoles des Compagnons de Miramande, ont vivement intéressé quelques 250 scolaires.

Sous l'impulsion de Christiane Aguado-Légrand avec la participation du danseur-étoile Michel Raffier et d'Emmanuelle Faure, la danse s'est invitée à Miramande, adultes et enfants nous ont ravis. Le chant aussi a résonné sous le toit bienvenu du lavoir avec une spécialité Renaissance pour la Chorale « Ma non Troppo » qui a décidé de rejoindre les Compagnons de Miramande pour 2015.

Et aussi beaucoup d'enjouement dans nos repas de Gala et du Dimanche, moments conviviaux et ouverts auxquels nous l'espérons, viendront s'ajouter l'an prochain beaucoup d'autres convives.

Appel est lancé aux aiguilhais qui voudraient partager avec nous cet attrait des Fêtes.

Cette organisation, sans l'aide de la commune d'Aiguilhe nous serait difficile car c'est avec beaucoup de gentillesse et simplicité que la commune nous prête : camion et chauffeur, nous livre le bois pendant les fêtes et nous permet tout au long de l'année de disposer d'un lieu de réunions ainsi que d'un endroit pour stocker tout notre matériel. Un grand merci !

Nous voilà donc prêts pour une nouvelle et belle aventure !



La Présidente, Marina Cail.

Club Saint-Michel d'Aiguilhe

Si vous aimez la compagnie,
Si vous craignez la solitude,
Si vous voulez entretenir muscles et méninges,
REJOIGNEZ LE CLUB ST MICHEL (siège social
Mairie) qui vous propose :

- Le lundi : marche facile (environ 5 km) l'après midi.
- Le mercredi : coinche
- Le jeudi matin : gym douce, l'après midi : marche (8 à 10km)
- Le vendredi : scrabble, sans oublier la gym aquatique.

Emilienne MOULIN 1923-2014

Durant 17 ans, Emilienne, vous avez présidé le Club St Michel. Votre vivacité, votre dynamisme, votre force de caractère ont permis à cette association de croître et de se diversifier. Aujourd'hui d'autres ont repris le flambeau, surfant sur la vague que vous avez su provoquer. Répondant toujours présente aux nombreuses sollicitations de la commune ou des autres associations « le club » est une valeur sûre de notre vie associative et ceci certainement grâce à l'énergie que vous et votre équipe avez mise à son service. Emilienne, merci infiniment pour votre implication, que vous puissiez maintenant reposer en paix. Toutes nos sincères condoléances à vos proches.



Tout au long de l'année diverses sorties ont été proposées :

- Holiday On Ice
- Les Joyaux de l'Amérique Latine
- Visite du Musée Rural d'Usson en Forez
- La visite d'Andorre
- et le traditionnel loto.

Les membres du Club participent aux manifestations organisées par la commune.

Le Club St Michel est affilié à Générations Mouvements Les Aînés Ruraux, ce qui permet aux différents membres de rivaliser au niveau départemental à des concours de connaissance, de dictée, de belote, de scrabble et de pétanque sous la houlette de sa présidente départementale Mme Chazal.

Conférence Prévention routière : « Il n'y a pas d'âge pour bien conduire » organisée par Assurances « Groupama » et la Gendarmerie.

Pour 2015 sont proposés des voyages : Paris Insolite, La Côte d'Opale avec une journée à Bruges et une journée à Londres et les Villes Impériales Prague, Vienne, Budapest.

**Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la responsable actuelle
Monique Merle 04 71 09 62 83, la Trésorière Pierrette Gimbert 04 71 02 01 17
et la Secrétaire Eliane Chassefeyre 04 71 09 75 99.**

Bienvenue à tous.





Club de Tarot

Les membres du club de tarot se retrouvent à la maison des associations pour partager quelques moments conviviaux. Nous nous réunissons lors de deux soirées hebdomadaires: le mardi et le vendredi. Si les mardis sont volontairement studieux et appliqués, les vendredis sont plus animés mais tout aussi appliqués avec notamment les séances de perfectionnement.

Le club envisage, en après midi cette fois, des séances d'initiation pour des gens qui désireraient apprendre, améliorer, perfectionner le jeu de tarot et que le mode soirée rebutterait. Nous sommes à leur écoute.

Nous avons, cette année, organisé deux tournois en après midi, clôturés par l'habituelle et appréciée collation. Leur succès ne s'est pas démentis. Nous les reconduirons en 2015, les après-midi des samedi 21 février et 21 novembre. Qu'on se le dise.

Avant la séparation estivale, les rives du lac du Bouchet, accompagnées par un rare beau temps, ont accueilli les membres du club lors d'un agréable repas suivi de quelques donnes, quand même.

Il est à noter que les soirées du mardi se poursuivent durant l'été pour les inconditionnels.

L'assemblée générale du club qui regroupe une quarantaine de membres s'est tenue le 14 novembre 2014 autour de la table accueillante du restaurant de l'hôtel Ibis.

Nous invitons les Aiguilhaises et Aiguilhais intéressés par ce jeu de cartes combinant mémoire, stratégie et réflexion, à venir nous rencontrer. Nous les accueillerons avec plaisir. Contact : 06 73 86 82 89.

Le Président Philippe Ayat





Troupe théâtrale Imbrogljo

Notre troupe, dont le siège est à Aiguilhe et qui répète à la salle polyvalente d'Aiguilhe poursuit son chemin en ne dérogeant pas à ses deux principes : travailler avec des metteurs en scène professionnels (Carole Baud, Christophe Huet, Hervé Marcillat), des régisseurs son et lumières professionnels (Patrice Huet) d'une part, et s'appuyer sur des auteurs contemporains (Samuel Benchetrit, Xavier Durringer, Pascal Elbe, Éric Emmanuel Schmitt, Pierre Bourgeade) d'autre part.

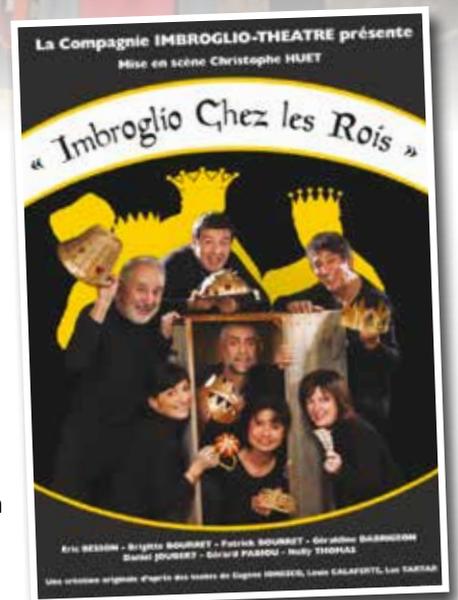
Vous avez pu peut-être ainsi assister à nos précédents spectacles : « Comédie sur un quai de gare », « La promesse », « Pour ceux qui restent », « L'hôtel des deux mondes », « L'autorisation » ou « Tout baigne ».

Nous participons par ailleurs chaque année aux Fêtes Renaissance du Roi de l'Oiseau (« Le mystère de la lentille », « Le nom de la Pause », « Le Souper », et « Les plus vieux métiers »).

Notre nouveau spectacle, sous la houlette de Christophe Huet, regroupe des textes de divers auteurs (Ionesco, Calaferte, Tatar) articulés autour d'un thème central.

Vous pouvez trouver toutes les informations sur notre site :

<http://imbrogliothatre.fr/>



Aiguilhe Football Club

L'équipe d'Aiguilhe F.C. était engagée en 1^{ère} Division de District (Poule B), le résultat de la saison 2013/2014 est plutôt bon avec une 7^e place (45 pts), meilleure performance du club depuis sa création.

Le début de la saison 2014/2015 est sur la même trajectoire avec une 5^e place actuellement (au 18 Novembre 2014) et l'équipe est toujours engagée en Coupe de la Haute Loire.



Le club se félicite des résultats et des performances du duo d'entraîneurs Alcino Pires et Samuel Eynard, les résultats sont là pour confirmer leur travail.

Pour ce qui est des événements organisés par le club nous avons eu de bons retours du Loto (le 25 octobre 2014), et nous allons organiser un tournoi de pétanque en fin d'année.

Pour ma part je remercie tous les joueurs et dirigeants qui sont impliqués dans le club et qui le font vivre tous les jours.

Grégory Régner,
Président du club de l'A.F.C.

Aides centres aérés...

Nouvelle organisation pour les demandes d'aide pour participation aux journées centres aérés, loisirs, colonies de vacances, classe découverte.

Depuis septembre 2014, les aides aux séjours de vacances ou voyages scolaires pour vos enfants de moins de 18 ans ne sont plus versées aux organismes organisateurs.

Ce sont les tuteurs légaux de l'enfant qui doivent en faire la demande auprès du centre d'aide sociale de la mairie d'Aiguilhe.

Tous les renseignements vous sont fournis sur le site de la mairie : www.aiguilhe.fr à la rubrique « vie pratique » ou au **04 71 09 03 83**.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT

DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT DE DÉFENSE !

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous enrégimenter et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

COMMENT ?
Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.mon.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique «catalogue des services», cliquez sur «les démarches», puis, dans la zone «recherche» tapez «recensement citoyen en ligne».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RECHERCHER LES SERVICES EN LIGNE

Départ en retraite



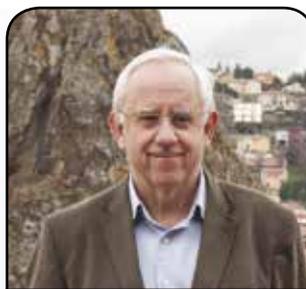
Marie-Claire PERRET est arrivée dans la collectivité en février 2009 et a remplacé Dolorès RIBEIRO en qualité d'agent d'entretien des bâtiments communaux.

Elle a œuvré pendant 4 ans aux différentes tâches ménagères avec un professionnalisme irréprochable.

En mars 2014, elle fait valoir ses droits à la retraite.

Nous la remercions pour ses services rendus grands et petits, sa disponibilité, sa gentillesse, son sourire toujours accueillant et lui souhaitons une très belle retraite.

L'équipe municipale



Michel ROUSSEL
Maire



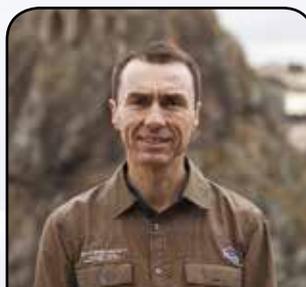
Evelyne SOUVIGNET
Adjointe
aux Affaires Sociales



Daniel PERRET
Adjoint aux Travaux



Jean-Paul DESAGE
Adjoint
à l'Urbanisme



Maxime TEYSSONNEIRE
Adjoint aux Finances
et aux Sports



Josiane VARENNE
Adjointe
à la Communication



Françoise BAY
Conseillère
municipale



Olivier BOUILHOL
Conseiller
municipal



Paula COURIOL
Conseillère
municipale



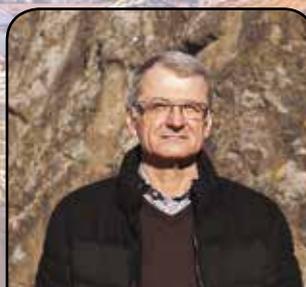
Didier DUCROS
Conseiller
municipal



**Emmanuelle
EYRAUD - FAURE**
Conseillère municipale



Daniel JOUBERT
Conseiller
municipal



Marc PARRIN
Conseiller
municipal



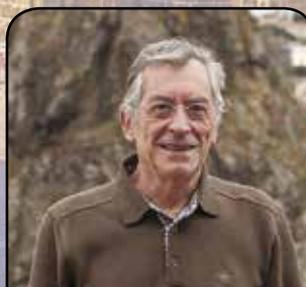
**Anne-Dominique
POINTET**
Conseillère municipale



Isabelle ROMÉAS
Conseillère
municipale



Marie-Thé SENTENAT
Conseillère
municipale



Gérard SOULIOL
Conseiller
municipal



Marja VAINOLA
Conseillère
municipale

Téléthon : du 5 au 7 décembre 2014

Aiguilhe, Chadrac, Polignac : Une nouvelle édition intercommunale réussie !

Depuis neuf ans, trois communes, Aiguilhe, Chadrac et Polignac s'associent afin de proposer un programme commun pour le Téléthon. Cette année, il revenait à la commune de Chadrac l'organisation de cette manifestation et notamment la journée du dimanche 7 décembre.

Comme chaque année, le Téléthon a débuté le vendredi 5 décembre avec les enfants des écoles : lâcher de ballons et vente de brioches à Chadrac, réalisation d'une fresque de dessins à Polignac, vente de brioches à Aiguilhe. Une matinée sportive, a également été organisée par l'USEP, pour les enfants des trois écoles sur le terrain de foot de Chadrac, le vendredi 19 décembre 2014.

Parallèlement, les couturières d'Aiguilhe organisaient la traditionnelle vente d'articles « cousus main », les 5 et 6 décembre, à l'entrée de Super U et d'Intermarché. Les membres de la section couture remercient l'entreprise Thévenon qui contribue à la réussite et à la réalisation de ces différents objets.

Le dimanche 7 décembre, de nouvelles randonnées pédestres et VTT ont été proposées au départ de la Maison Pour Tous de Chadrac. Au total, 98 marcheurs et 15 vététistes ont affronté, une nouvelle fois, des conditions atmosphériques peu engageantes. Pour reconforter les participants, des points de ravitaillement avaient été installés à Polignac et à Aiguilhe.

A partir de midi, le dimanche 7 décembre, 255 personnes étaient réunies, au gymnase de Chadrac, pour apprécier le repas préparé par Gilles, le cuisinier du restaurant municipal et de nombreux bénévoles.

L'édition 2014, permet de reverser 5639,19 € au profit de l'AFM - Téléthon.

BULLETIN MUNICIPAL D'AIGUILHE

Rédaction - Diffusion

Mairie d'Aiguilhe - Tél. 04 71 09 03 83

Photos

Mairie d'Aiguilhe, Sébastien Falcon, associations d'Aiguilhe.

Conception, compo, régie



1 rue du 8 mai 1945 - 43750 Vals-près-le Puy
Tél. 04 71 09 77 85 - agence43@excepto.fr

Impression

Phil'Print - 43200 Yssingeaux

Dépôt légal : à parution.

L'éditeur décline toute responsabilité pouvant résulter des erreurs ou omissions qui, malgré les soins apportés à la rédaction, auraient pu se produire.

La mairie d'Aiguilhe remercie les annonceurs qui ont contribué à la réalisation de ce bulletin et vous invite à leur réserver vos achats.

SUPER U

les nouveaux commerçants

location  

nouveau !
dans notre magasin

FIAT PANDA pour 150€ TTC par mois*
* voir conditions magasin

SUPER U AIGUILHE 

**TOUJOURS PLUS
POUR LA SATISFACTION
DU CLIENT**

AIGUILHE 04 71 04 51 40

 MINI-CHARIOT ENFANT		 OUVERTURE NON STOP TOUTE LA SEMAINE	 A tous moments pour vous servir!
---	---	--	--

EGEV
Réseaux
Illuminations
Éclairage public

ZI de Chassende
43000 Le Puy-en-Velay

Tél. 04 71 09 06 63
Fax. 04 71 09 54 73



CIM INFORMATIQUE

L'INFORMATIQUE POUR LES PROFESSIONNELS

Une équipe de 28 personnes à votre service
Votre partenaire local depuis 1998

Le Puy-en-Velay Tél : 04 71 04 23 23
www.cim-informatique.com

Monistrol / Loire Tél : 04 71 75 67 67
cim@cim-informatique.com



Philippe ESQUIER

assurances - placements - banque
particuliers - professionnels - entreprises

2bis rue Pierret - 43000 Le Puy-en-Velay
04 71 09 33 89 / agence1.esquier@axa.fr

réinventons / notre métier

ETS F. VINCENT & FILS

MOTUL



Castrol



Carburants - Fiouls - BP Superfioul - Charbons
Lubrifiants BP et Motul - Energie Bois - Granulés

www.vincentcombustible.com

La Sauvetat
43340 LANDOS
04 71 08 21 44

ZA Laprade
43700 ST GERMAIN LAPRADE
04 71 03 05 88

ZA Le Fromental
43200 YSSINGEAUX
04 71 65 08 57


Z.A. La Guide 1
43200 YSSINGEAUX
Tél. 04 71 65 14 76
Fax 04 71 65 52 44
e-mail : pao@philprint.fr



AUVERGNE ASCENSEURS

↑ A ↓

**Accessibilité
et confort**

Z.I. de Bombes - 43700 ST-GERMAIN-LAPRADE
www.auvergne-ascenseurs.com **04 71 57 53 69**